

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 22 décembre 2021 fixant au titre de l'année 2022 le nombre de postes offerts au concours interne de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale

NOR : MEND2138184A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports en date du 22 décembre 2021, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2022, au concours interne de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale est fixé à 605.